Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 81 (1936)

Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger ; 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du Nº fr. 1.50

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne.

Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

"Tu seras citoyen!"

I.

Tel est le titre d'un petit ouvrage que la Direction des écoles vaudoises remet aux élèves des classes primaires supérieures. Par ce présent, elle veut amener la jeunesse à penser et agir en citoyens actifs. « Ce n'est pas de *ridicules savants* et de *phénomènes* dont le pays a besoin, mais de citoyens aimant leur patrie, connaissant ses institutions et capables de penser et d'agir dans la ligne de quelques principes directeurs. »

Plusieurs de nos hommes d'Etat ont reconnu et proclamé pour tous les citoyens, surtout dans une république démocratique, la nécessité de se distinguer par leur amour du pays et leur éducation civique. Le conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz, par exemple, l'a fait dans son manuel de l'« Instruction civique à l'usage des classes primaires supérieures », édité en allemand en 1886. Dans sa préface,